



# CONDITIONS GÉNÉRALES

## SOMMAIRE

1. Généralité
2. Acceptation des Conditions Générales de Vente
3. Règlement des Frais de Scolarité et d'Inscription
4. Retard de Paiement et Majorations
5. Remboursement et Annulation



## 1. Généralité

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre **l'École Polytechnique des Génies** et toute personne procédant à un paiement via notre site internet

## 2. Acceptation des Conditions Générales de Vente

Toute commande passée sur notre site implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

## 3. Règlement des Frais de Scolarité et d'Inscription

Le règlement des frais de scolarité est à verser obligatoirement selon l'échéancier et l'option de règlement choisie au départ : mensuel, trimestrielle ou annuelle.

À l'inscription : règlement des droits d'inscription y compris l'assurance, plus la mensualité d'octobre.

## 4. Retard de Paiement et Majorations

Tout retard de règlement enregistré se traduira automatiquement par une majoration pouvant aller jusqu'à 5% du montant dû. Si les frais de scolarité ne sont pas réglés la semaine suivant les délais prévus, l'école se réserve le droit d'interdire l'accès aux classes.

## 5. Remboursement et Annulation

- Les **frais de scolarité** sont remboursables uniquement si la demande est faite avant le début de la formation.
- Aucun remboursement des **frais d'inscription** y compris **l'assurance** ne sera accordé à tout étudiant désirant quitter définitivement l'établissement, quel que soit le motif de départ, même avant le démarrage de la formation.
- Aucun stagiaire n'est autorisé à quitter l'étude avant la fin de l'année académique, quel que soit le motif. Si le stagiaire insiste pour quitter avant la fin de l'année scolaire, il doit payer les frais annuels de la formation.